



# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

**SÉANCE DU 26 JUIN 2023**

***Délibération n° 2023/06/26/03***

**Objet : Aide au chauffage pour le 1<sup>er</sup> semestre 2023**

**Nombre de membres : 17**

- En exercice : 17
- Présents : 10
- Votants : 11

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six juin à 10 heures 00 minute, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de La Sentinelle, légalement convoqué par le Président le 20 juin 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle des Fêtes ;

Sous la présidence de :

**Étaient présents :** M. BLONDIAUX / Mme DHAUSSY / Mme CAMPHIN / M. GABET / Mme FLAMEY / Mme DOLEZ  
M. MOREAU / M. DUJARDIN / Mme GABET / Mme MARÉCHAL.

**Était représenté :** M. BIRÉE (procuration à Mme CAMPHIN)

**Étaient absents :** M. MEDJAHED / Mme HÉBERT / Mme BRENET / M. BRENET / Mme JOUET / Mme MASCHIO

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Jean-Marcel PATIN est nommé(e) secrétaire de séance.

**Nombre de votants :**

- Pour : 11
- Contre : 00
- Abstention : 00

**EXPOSÉ :**

Après avoir entendu par Monsieur le Président la présentation de la liste des ayants-droits pour l'attribution de l'aide au chauffage pour le 1<sup>er</sup> semestre 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

**DÉCIDE**

- D'attribuer l'aide au chauffage pour le 1<sup>e</sup> semestre 2023 :

|                        | <b>1<sup>e</sup> semestre 2023</b> |
|------------------------|------------------------------------|
| Catégorie Célibataires | 9 dossiers                         |
| Catégorie Ménages      | 9 dossiers                         |
| TOTAL des dossiers     | 18 dossiers                        |

Ces aides seront versées fin juin 2023. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget du C.C.A.S.

Le Maire

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en sous-préfecture.

Télétransmission en sous-préfecture le :

Publication sur le site communal le :

**Signatures :**

Le Maire,  
Président du C.C.A.S



The image shows a blue circular official seal of the C.C.A.S. de La Sentinelle. The seal contains the text 'C.C.A.S. DE LA SENTINELLE' around the top, 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the bottom, and the number '59174' at the very bottom. A large, dark, handwritten signature is written over the seal.

Le(la) secrétaire de séance,



A large, dark, handwritten signature is written in the space provided for the secretary of the meeting.